



**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 1273-09
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT 1273**

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par un projet de règlement modifiant le règlement de lotissement n° 1273 :

AVIS est, par les présentes, donné que :

1. Lors d'une séance tenue le 1^{er} mai 2017, le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion a adopté le premier projet de règlement n° 1273-09 intitulé :

Règlement modifiant le Règlement de lotissement n° 1273 afin de modifier l'article 2.7 concernant la largeur de l'emprise des voies de circulation

2. Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 15 mai 2017, à 19 h en la salle du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion, située au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion.
3. Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désigne, expliquera ledit projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
4. Ce projet de règlement n° 1273-09 peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques au 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail.

Note explicative du Règlement 1273-09

Ce projet concerne spécifiquement les zones H3-1013 et H3-1013-A et vise à réduire de 15 mètres à 11 mètres, la largeur d'une voie locale sans fossé de drainage pour et à 7,20 mètres pour une rue partagée avec circulation automobile à sens unique. Le projet vise également à ajouter une nouvelle voie de circulation appelée «rue privée de type woonerf» et à établir à 6 mètres la largeur de cette voie de circulation.

En vertu de l'article 123 de la LAU, cette modification est susceptible d'approbation référendaire puisqu'elle a pour objet de modifier le règlement de lotissement en ajoutant et modifiant, une disposition qui porte sur le caractère public ou privé des voies de circulation (LAU art. 115, par. 1.0.1)

Service du développement et de l'aménagement du territoire
24 mars 2017

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce troisième (3^e) jour du mois de mai deux mille dix-sept (2017).

Mélissa Côté, notaire
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca